



## Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de mars 2005



Le Comité d'évaluation des médicaments (CEM) de ESI Canada passe mensuellement en revue tous les avis de conformité que Santé Canada émet pour de nouveaux médicaments, afin de s'assurer du rôle thérapeutique de ces médicaments ainsi que des répercussions qu'ils peuvent avoir sur le secteur des tiers payants privés. L'information sur le prix est disponible lors de la mise en marché du médicament. Toutefois, lorsque Santé Canada approuve un médicament, il est impossible de se le procurer d'emblée. Nous offrons le présent bulletin à nos clients du secteur de l'assurance à titre de service à valeur ajoutée et espérons qu'ils le jugeront instructif, pertinent et utile.

*Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires*

### **Nouveaux médicaments :**

**FSME-Immun** [*F-S-M-E Im-mun*] (injection de 2,4 µg/0,5 ml; vaccin contre l'encéphalite à tiques) est un produit injectable offert par Baxter Corporation. Ce nouveau vaccin confère une protection contre l'encéphalite à tiques et est administré en trois doses. La deuxième dose est habituellement administrée 21 jours à 3 mois après la première, et la troisième dose est injectée 9 à 12 mois après la deuxième. L'immunité dure 3 ans. L'encéphalite à tiques est transmise par les morsures de tiques et se contracte habituellement en Eurasie. Les voyageurs qui travaillent ou font des randonnées ou du camping en forêt dans cette région du monde peuvent être vulnérables. On peut aussi contracter cette maladie en consommant des produits laitiers non pasteurisés provenant d'animaux infectés. Son utilisation étant limitée, ce médicament devrait avoir un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs.

### **Nouvelles indications :**

**Synagis** [*Sin-ah-giss*] (50 ou 100 mg de palivizumab par flacon) est un produit injectable fabriqué par les Laboratoires Abbott, Limitée, est maintenant indiqué chez les enfants atteints de cardiopathie congénitale (enfants nés avec des problèmes cardiaques). À l'heure actuelle, Synagis est utilisé pour prévenir une maladie pulmonaire grave causée par un virus spécifique (le VRS, ou virus respiratoire syncytial) chez les enfants. Synagis s'administre seulement à l'hôpital et a été ajouté au Programme de médicaments administrés en milieu hospitalier (PMH) d'ESI Canada; il n'aura donc aucun impact pour les employeurs ayant incorporé le PMH dans leur régime d'assurance médicaments.

### **\* Signification des impacts**

#### Impact minimal

1. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché, et ce médicament deviendra probablement l'un des nombreux agents indiqués pour la même affection (p. ex., répartition différente des parts du marché).
2. Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché et l'utilisation de ce nouveau médicament sera limitée en raison de son rôle thérapeutique, de la place qu'il occupe par rapport aux autres médicaments ou, de la prévalence de l'affection qu'il sert à traiter.

#### Aucun impact

- Nouveau médicament qui fait partie de la catégorie des médicaments administrés en milieu hospitalier ce qui n'a aucun impact sur le secteur privé.

Auteure : Becky Chin, B.Sc.Pharm.  
Rédacteur en chef : Steve Semelman, B.Sc.Pharm., Pharm.D.

Volume 7  
n° 5

14 avril  
2005



**ESI CANADA**

www.esi-canada.com